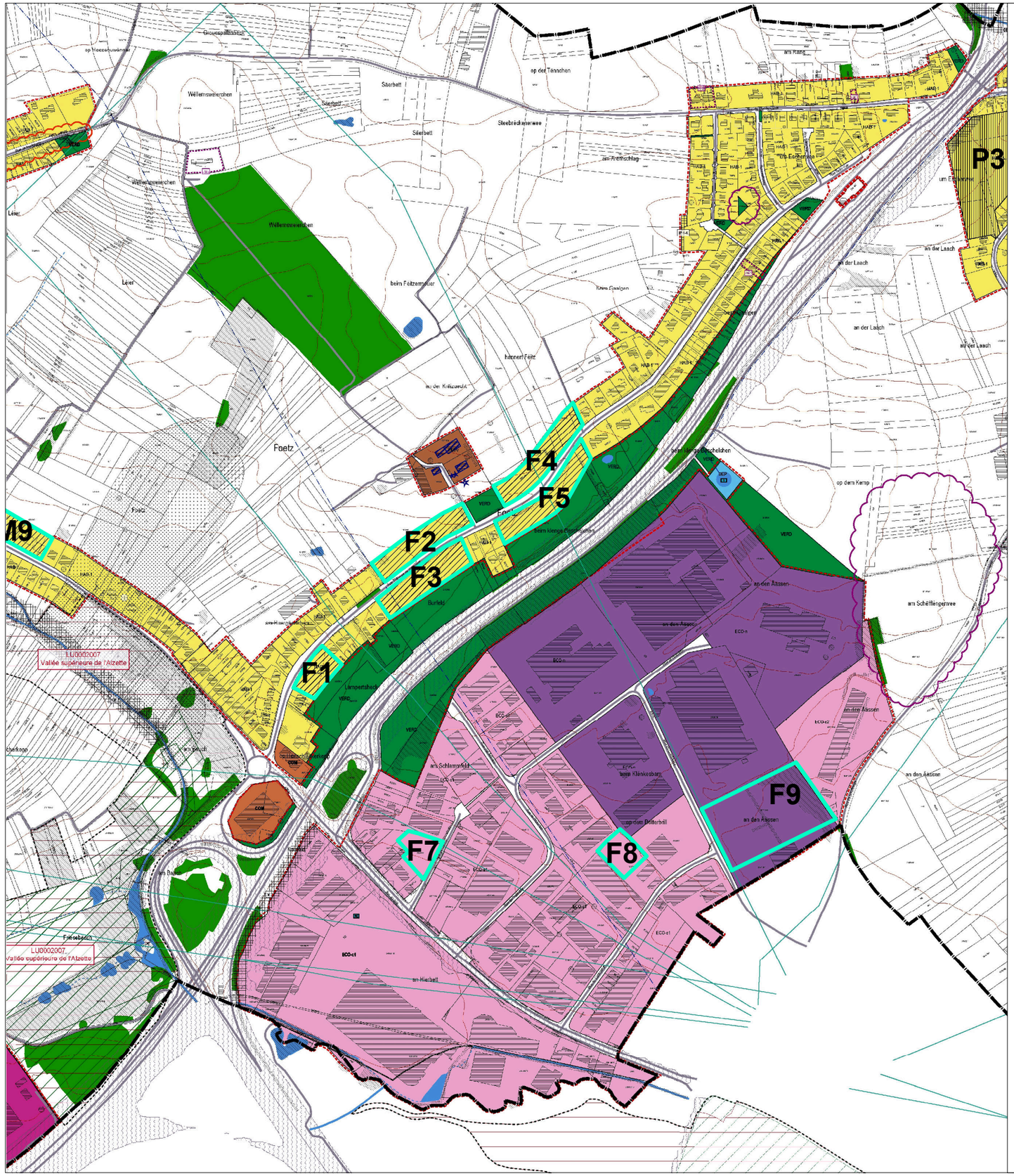

Légende: PAG

Parcellaire

Bâtiments existants

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1	ECO-c1	Zone d'activités économiques communales type 1
HAB-2	Zone d'habitation 2	ECO-c2	Zone d'activités économiques communales type 2
MIX-u	Zone mixte urbaine	ECO-r1	Zone d'activités économiques régionales type 1
MIX-v	Zone mixte villageoise	ECO-n	Zone d'activités économiques nationales
MIX-r	Zone mixte rurale	JAR	Zone de jardins familiaux
BEP	Zone de bâtiments et équipements publics	SPEC	Zone spéciale
COM	Zone commerciale		Zone de sauvegarde et de stationnement
REC	Zone de sport et de loisirs		

Désignation de la zone			
COS	sup.	CUS	max. / min.
CSS	max.	CL	sup. / min.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement partiel du type "source qui sorte"

Zones destinées à rester libres

AGR	Zone agricole	PARC	Zone de parc
FOR	Zone forestière (g)	VERD	Zone de verdure

Zones superposées

- PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, à titre indicatif
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone d'urbanisation prioritaire type I
- Zone d'urbanisation prioritaire type II
- Zone de servitude "urbanisation" (à discuter - SUP)
- CE Servitude "urbanisation - cours d'eau"
- CV Servitude "urbanisation - couloir vert écologique"
- IP 1-4 Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
- IT Servitude "urbanisation - intégration topographique"
- V Servitude "urbanisation - vues"
- Couloir pour projets de mobilité douce
- Couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
- Secteur protégé de type "environnement construit" - C
- Bâtiment protégé
- Gabarit protégé
- Alignement à respecter
- Élément protégé - "petit patrimoine"
- Élément protégé - "arbre remarquable"
- Zones de risques naturels prévisibles "zone inondable"
- Zone de bruit (g)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

- à l'aménagement du territoire
  - Décharge pour déchets inertes
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
  - Zone protégée d'intérêt national - régionale (n)
  - Zone protégée d'intérêt national - nationale (n)
  - Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Zones de habitats (n)
  - Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Zones de protection spéciale (n)
- à la protection des sites et monuments nationaux
  - Immeubles et objets classés monuments nationaux (s)
  - Immeubles et objets inventoriés monuments nationaux (s)
- à la gestion de l'eau
  - Zone inondable TRMS - H100 (a)
  - Zone inondable TRMS - H100 (a)
  - Zone inondable TRMS - H extrême (a)
- à titre indicatif
  - Biotope protégé (n)
  - Habitats d'espèces protégées Art. 17 (n)

Autres (à titre indicatif)

- Conduites électriques aériennes (a)
- Accès au quartier d'habitation
- Cimetière
- Cours d'eau / eaux stagnantes (a)
- Courbes de niveau, équidistance 5 m (a)
- Réservoir d'eau (a)
- Réseau communal (a)
- Station de pompage (a)
- Réseau du SES (r)
- limites de la commune

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numérique (PCN) - Fonds de 2014 (Mise à jour des bâtiments: Geoportal.lu, mars 2016)

(n) **Liste des zones protégées nationales, Plan National Protection Nature, Ministère de l'Environnement, 2014**
(n) Zones Natura 2000, Ministère du Développement durable et des Infrastructures, 2013
(n) Loi modifiée du 10 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, édition 11
- Cadastre des biotopes protégés, Ministère du Développement durable et des Infrastructures, août 2012
- Les biotopes de haute valeur, Geoportal.lu, 2011
(s) Sites et monuments nationaux (Electricité) - Loi du 18 juillet 2009, Update 08.05.2015
(a) Zone inondables (Fond local), Administration de la Gestion de l'Eau, 2013
(a) Administration de la Chasse de Mai 2017
(r) SES, 2011
(a) Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TO) - ACT, Luxlait, 2015
(a) Cartographie du Bruit, Ministère du Développement Durable et des Infrastructures, Administration de l'Environnement, 2011 (Route principale et Rail (LDLN))

Projekt:	UEP Mondercange
Thema:	Flächen im PAG-Pojekt Foetz
Karte Nr.: 2c	Datum: März 2017
Maßstab: 1:7.500	
Plangrundlage:	© ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG
Auftraggeber:	GEMEINDE MONDERCANGE

Oeko-Bureau
Ecologie / Aménagement du territoire
Didactique de l'Environnement
Boîte Postale 44 L-3701 Rumelange
Tél.: (352) 56 20 20 Fax: (352) 56 53 90
www.oeko-bureau.eu
e-mail: oekoburo@pt.lu